

FORMATION PRESENTATION AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE EN IFAS

Objectif professionnel :

Préparer les épreuves de sélection permettant de suivre la formation aide-soignante.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec leur parcours professionnel
- Développer des connaissances et des aptitudes permettant de suivre la formation professionnelle
- Rédiger le dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation et situation professionnelle
- Préparer l'entretien oral de sélection

Public visé :

La formation s'adresse aux candidats relevant de la formation professionnelle continue souhaitant se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation aide-soignante.

Prérequis : Candidats âgés d'au moins 17 ans, sans condition de diplôme.

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant.

Arrêté du 10 juin relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux

Modalités d'accès :

- S'inscrire auprès de votre responsable hiérarchique
- S'adresser obligatoirement au service de la formation continue dont vous dépendez afin de finaliser l'inscription et la prise en charge financière

Une session est organisée entre le mois de janvier et de mars afin que le candidat puisse s'inscrire aux épreuves de sélection de l'année en cours (février à juin).

Les dates et horaires sont communiqués par courrier au stagiaire.

Une convention est établie entre l'institut et l'employeur.

Durée et lieu de réalisation :

Durée totale : 35 heures réparties sur 5 jours (2 jours, 2 jours et 1 jour à un mois d'intervalle)

Lieu : sur le site de l'IFPS. Celui-ci met à disposition des stagiaires des salles adaptées à la formation, équipées d'un vidéoprojecteur, d'un tableau de projection, d'un tableau blanc, d'un paperboard, d'une salle de simulation.

Restauration : la restauration des stagiaires est possible au self du Campus des Métiers. Un ticket repas journalier est remis par le formateur au stagiaire. Le coût du repas est facturé par le Campus des métiers à l'établissement de rattachement du stagiaire.

Le repas peut également être pris dans la salle de restauration des apprenants de l'IFPS si le stagiaire apporte son panier repas.

Délai d'accès :

La formation pourra débuter après inscription complète.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'IFPS se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation.

Responsable de session : Mme PERIN Carole, Cadre supérieur de santé, coordinatrice pédagogique

Méthodes utilisées :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Taux des enseignements dispensés à distance sur la durée totale des enseignements = 0 Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, évaluations sommatives, jeux de rôle.
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS, cadre de santé supérieur, coordinateur pédagogique
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Contenu :

La formation est organisée sur 5 jours :

Présentation de la formation :

- **Préparation centrée sur la constitution du dossier de sélection :**
 - o Présentation des référentiels de la formation aide-soignant
 - o Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
 - o Apport méthodologique concernant le Curriculum Vitae
 - o Apport méthodologique concernant la lettre de motivation
 - o Rédaction du document relatant, au choix du candidat, soit d'une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- **Préparation centrée sur l'entretien de sélection**
 - o Structuration de l'exposé
 - o Argumentation de ses idées
 - o Explication du projet professionnel

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement et Recueil des attentes des stagiaires
Evaluations sommatives d'entretien oral
Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation
Questionnaire de satisfaction globale de la formation

Tarif : 500 €, net de taxe par stagiaire

Indicateurs de résultats :

Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :0
Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : Pourcentage de stagiaires qui recommandent l'action de formation Pourcentage de stagiaires qui ont atteints les objectifs opérationnels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées/ Articles D.5211-1 et suivants du Code du travail), l'IFPS du CHIC Marmande-Tonneins peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilise des compétences

externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle Aquitaine...) et les dispositifs adaptés pour la recherche de solutions permettant l'accès à la formation.

Contact pédagogique, administratif, handicap :

Pour toute information / inscription, merci de contacter Mme PAGNOUX Noémie, assistante de scolarité :

05. 53. 64. 81. 52 (secretariat.ifs@chicmt.fr)